Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 64 (1967)
Heft: 12

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'AGENDA APICOLE ROMAND

Fidèle au rendez-vous de chaque nouvelle année, cet auxiliaire toujours apprécié de l'apiculteur sera incessamment mis à sa disposition.

Les modifications importantes apportées au règlement pour le concours des ruchers, ainsi qu'aux nouvelles directives concernant les envois d'échantillons pour analyses au Liebefeld, seront appréciées. Il sera utile de les avoir constamment à disposition.

Avec encore d'autres renseignements relatifs aux organes de la SAR, leur composition et leur activité, ainsi qu'un coup d'œil rétrospectif sur 1966 et des généralités sur l'année en cours, etc., etc., l'Agenda apicole romand, en se présentant comme habituellement sous une forme pratique et plaisante, sera toujours très apprécié.

On l'obtient en versant au compte de chèque postal N° 20-984, Imprimerie de la Béroche S.A., St-Aubin (Neuchâtel), le montant de Fr. 5.50.

Réd.

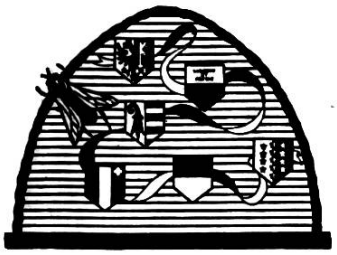

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologies

HOMMAGE A M. MAURICE JEANMONOD

La Section d'apiculture Grandson et Pied-du-Jura, ainsi que notre amicale de Ste-Croix et environs, viennent d'être frappées par le deuil. Après une courte maladie, M. Maurice Jeanmonod, le fidèle et dévoué vice-président de notre groupement régional, n'est plus.

L'impitoyable faucheuse a eu raison de cet homme de robuste constitution et l'a enlevé à l'affection des siens à l'âge de 45 ans seulement.

Le samedi 28 octobre 1967, une très nombreuse assistance rendait les derniers devoirs et honneurs à notre collègue et ami. Travailleur infatigable, bricoleur doué d'une grande dextérité, il sut réparer, transformer et moderniser son rucher tenu avec soin et compétence. C'est toujours avec plaisir qu'il passait une partie de son temps libre à son apier.

Nous gardons de ce collègue toujours prêt à rendre service lors de manifestations apicoles, un souvenir ému et reconnaissant.

Nous adressons à son épouse et à sa famille l'expression de notre profonde sympathie.

R. G.

Société d'apiculture de la Glâne, Romont
† François Schmoutz

Le 2 novembre, une foule nombreuse de parents et d'amis rendait les derniers honneurs à M. François Schmoutz, agriculteur à Romont, décédé après une courte maladie.

Ce brusque départ a jeté la consternation dans la cité romontoise et les milieux agricoles de la région où le défunt était bien connu et très estimé.

Secondé par une vaillante épouse décédée il y a quelques années déjà, M. Schmoutz a élevé une belle famille qui lui fait honneur.

Très attaché à la terre de ses ancêtres, il exploitait en agriculteur avisé, l'important et beau domaine des « Roseyres » d'où la vue s'étend des Préalpes fribourgeoises aux montagnes de Savoie.

Durant plusieurs années, le défunt siégea au Conseil communal de Romont, où il dirigea avec beaucoup de dévouement et de compétence, le dicastère des forêts et des domaines, cherchant avant tout le bien de la communauté.

M. Schmoutz s'occupait aussi d'apiculture. Il soignait avec amour et savoir-faire, une douzaine de colonies qui faisaient sa joie. C'était un charmant collègue et un membre très fidèle que l'on rencontrait avec plaisir dans toutes les réunions. Avec le décès de M. Schmoutz, disparaît une figure bien sympatique de chez nous et sa mémoire restera longtemps vivante chez ses amis apiculteurs.

Aux familles durement éprouvées par ce deuil, nous présentons notre sincère sympathie.

J. C.

Communiqué

Section du Gros-de-Vaud

Cotisation 1968 : les membres de la section qui aimeraient éviter les frais de remboursement de la cotisation 1968, peuvent verser la somme de Fr. 13.— au compte de chèque postal 10 - 4475, Société d'apiculture du Gros-de-Vaud, *Echallens.*

Membres amis : cotisation 1968, Fr. 3.50.

Dès le 10 décembre, les cotisations impayées seront prises en remboursement.

Assemblée générale. Celle-ci a été fixée au dimanche 11 février 1968, à 13 h. 15, au local habituel.

Le comité.

Comptes rendus

Section du Gros-de-Vaud

Sur invitation, la section s'est rendue, le *dimanche 14 mai,* au rucher de M. Marcel Jordan à Lussy-sur-Morges. Par un temps magnifique, les membres présents purent admirer ce rucher et nous réitérons à M. Jordan notre gratitude. Pour enrichir cette rencontre, un conférencier de choix avait été contacté : M. Mottier, apiculteur, chef de culture à Marcelin. Son exposé sur la pollinisation a été passionnant et tombait à point au moment où nos vergers étaient en pleine floraison. Merci encore à M. Mottier, ainsi qu'à M. André, caissier, et à ses collègues de la section de Morges pour l'agréable « verrée » offerte en notre honneur. Merci également à M. et Mme Jordan pour leur charmante collation.

Le *dimanche 23 juillet,* la section, groupée dans un car piloté par un nouveau membre de la section, s'est dirigée par Vallorbe dans le Jura français. La frontière traversée, c'est un apiculteur vaudois, M. Dupuis, qui nous conduit vers deux de ses dix ruchers situés dans les parages mellifères de cette région. Evidemment la miellée de sapin fait défaut, comme chez nous ; par contre, l'abondance de fleurs dans ce pays où les foins sont coupés tardivement, nous a permis d'admirer des hausses magnifiques.

M. Dupuis nous conduit jusqu'à Arbois, son port d'attache, où se trouve son laboratoire et où hivernent ses colonies. Après la visite de cette ville pittoresque, ses coteaux abrités et ensoleillés, nous poursuivons la route jusqu'à Clairveau-les-Lacs, où nous avons pu visiter et admirer l'exploitation apicole

de MM. De Louk père et fils. Après la station de fécondation, c'est le laboratoire équipé d'un pompage à miel qui nous a intéressés.

Merci à cet établissement, ainsi qu'à M. Dupuis qui, à ce moment, nous laisse terminer la course ; et après avoir été captivés par les abeilles françaises, certains n'ont pas moins été captivés par les troupeaux de Montbéliardes.

W. M.

La Société d'apiculture de Marly et environs fête son vingtième anniversaire

Pour le samedi 21 octobre, le Comité de la société, présidé par M. Henri Macherel, avait mis au point un programme original et varié, tenu secret jusqu'à la dernière minute. La caravane de voitures, dans la nuit, quitte Marly pour une destination inconnue. Il fallut monter au Mouret, puis redescendre par des chemins caillouteux jusqu'au Petit-Ependes, pour atteindre le stand de tir de Marly où l'apéritif fut servi dans une ambiance sympathique de musique, de chants et de gais propos. Enfin, tout simplement... c'était à Marly, à l'Hôtel de la Croix-Blanche, que se déroula la soirée. Le seul qui l'avait deviné : M. Alfred Surchat, reçut la récompense prévue.

Un excellent souper aux chandelles, dont le menu recelait quelque mystère, fut apprêté par M. Jungo, tenancier, et servi par un personnel stylé. M. Horner, secrétaire, nommé major de table, sut si bien régler les moments forts et les moments faibles que l'intérêt et la bonne humeur régnèrent tout au cours de la soirée. Il souhaita la bienvenue à différentes personnalités invitées : MM. Maurice Richoz, syndic de Marly-le-Grand, Georges Chassot, secrétaire de la Société romande d'apiculture et président de la Fédération fribourgeoise des sociétés apicoles, à la délégation de la Société broyarde d'apiculture, aux épouses des membres. Le moment le plus attendu et le plus marquant fut le rapport du président, M. Macherel, qui retraça très habilement les 20 ans d'existence de la société.

« ... de rappeler les débuts de son activité, ses heures claires, les sombres aussi à l'image de ce canton du Noir et du Blanc, des matins gais au rucher, des soirs tristes des mauvaises récoltes, des maladies des abeilles. » Il y a 20 ans, l'acariose décimait nos ruchers. Il semblait que personne n'agît avec efficacité, ne prît d'initiative d'ensemble et c'est devant une telle situation que huit apiculteurs s'unirent pour lutter énergiquement. Le premier président fut M. Camille Kolly. Le groupement inspira confiance à beaucoup d'apiculteurs qui s'empressèrent de venir chercher auprès de cette jeune société, directives précises, conseils et encouragements. En 1958, grâce à la ténacité de son comité et à l'appui des membres, le groupement devint : Société d'apiculture de Marly et environs, affiliée à la SAR. Quelle intense activité ! Etablissement de deux stations de fécondation, l'une à Coppy (Marly) et l'autre dans la vallée de la Trême (Moléson), cours d'élevage de reines, lutte contre les maladies, formation des conseillers apicoles, concours de ruchers, visites d'usines et de maisons spécialisées, contrôle des miels, service des pesées et courses annuelles.

M. Richoz, syndic exprima très brièvement, mais avec quelle clarté, sa joie d'être de la fête et, au nom de la commune, il offrit les vins d'honneur. M. Georges Chassot, président cantonal, dans une vibrante allocution, pleine de feu et de jeunesse, charma et nos esprits et nos cœurs. Il rendit hommage aux membres fondateurs dont plusieurs étaient présents, à M. Macherel, président depuis 15 ans. Il releva que le dévouement est à la base de la réussite. L'abeille est notre guide : elle n'est pas ingrate, elle prépare les générations futures, elle ne mesure pas sa peine. L'apiculture élève l'homme. Celui-ci n'est jamais déçu et la plus belle vertu des apiculteurs, c'est l'espoir. M. Léonard Burgy, caissier depuis la fondation de la société, fut vivement félicité et en témoignage de son dévouement, la société lui remit un cadeau. M. Louis Dougoud, représentant

de La Broye, eut des paroles très élogieuses à l'égard de la société et se plut à relever les bonnes relations que les deux groupements entretiennent.

La soirée fut agrémentée par des jeux captivants et l'on dansa allègrement au son de l'accordéon de M. Chatton.

Une étape a été franchie et la Société de Marly est fière de ses réalisations. Elle peut se flatter d'avoir travaillé dans la mesure de ses forces à la prospérité de l'apiculture dans le canton, d'avoir rendu service à ses membres fidèles et d'avoir créé et fait grandir l'amitié entre les hommes.

R. Lp.

Montagnes neuchâteloises

La présentation de films est toujours appréciée et quand c'est à l'occasion d'une assemblée générale, le rassemblement des membres est important. Samedi après-midi, 11 novembre 1967, dans la grande salle rénovée du Technicum du Locle, de nombreux membres accompagnés de leurs familles, ont eu l'occasion d'admirer deux films sur l'apiculture : Le premier, « La vie des abeilles », film suisse propriété de la SAR et le second, « L'élevage des reines », du professeur Jordan, commenté par notre conseiller apicole, M. G. Ducommun. Tous deux captivèrent l'auditoire deux heures durant.

Puis les débats de l'assemblée générale se déroulèrent sous la présidence de M. Ch. Huguenin, président.

Les rapports statutaires de gestion, de caisse, de vérification sont lus et adoptés avec remerciements à leurs auteurs respectifs.

L'activité de la section a été quelque peu ralentie, non par désintéressement du comité et des membres mais, par souci de ne pas propager la loque américaine signalée dans les deux districts. Bien à regret, une partie du programme d'activité a dû être abandonnée. Quant à la récolte, elle fut dans la région nettement déficitaire et la vente des boîtes à miel en a, de ce fait, été fortement influencée.

Malgré tout, l'état de la caisse est satisfaisant, accusant un boni de Fr. 298.85.

Nominations. Aucun changement dans le comité, les deux membres de la série sortante, MM. Barben et Matthey étant réélus.

Admissions et démissions. 4 pour 3.

Conseillers apicoles. Par suite du désir de M. H. Matthey, de Belle-Roche, de ne plus être astreint à cette fonction, c'est M. Th. Baillod, de La Chaux-de-Fonds qui est désigné pour le remplacer. Tous deux sont sincèrement remerciés, le premier, pour le travail effectué, le second pour celui qu'il accomplira avec toute la compétence qui est la sienne. Un rapport présenté par M. G. Ducommun, conseiller apicole au Locle, renseigne sur le travail effectué au cours de l'année. Auxiliaires précieux d'une section, plus particulièrement en ces temps où la maladie occasionne des soucis à l'apiculteur, l'aide apportée par des spécialistes ne peut être que bénéfique pour chacun, aussi, ont-ils droit à notre gratitude.

La question des maladies. La destruction ou le traitement des colonies a donné lieu à d'intéressantes discussions. On voudrait avancer dans ce domaine et l'on reste sur place. On voudrait tarir la source du mal, et on ne la trouve pas véritablement. On croit avec beaucoup de raisons la trouver dans les miels d'importation et l'on propose que tout miel étranger soit soumis à une analyse chimique obligatoire à la frontière, analyse devant exclure les miels contenant les bacilles de la loque.

Brefs échos partiels des délibérations de cette dernière rencontre de l'année qui se termine à 18 heures par des remerciements du président, des vœux et des condoléances adressées à deux membres actifs, plongés ce jour même dans le deuil, nos collègues André Beiner et Henri Matthey.

G. M.

Section des Alpes

Par une splendide journée, ensoleillée et douce, notre section tint ses assises d'automne, le dimanche 12 novembre dernier, à Villeneuve.

En ouvrant la séance, le président remercie les membres d'avoir bien voulu sacrifier une si belle journée à leur société. Il salue chacun et tout particulièrement nos membres d'honneur, Mme Delacrétaz qui, malgré son grand âge et sa santé déficiente, n'a pas craint de faire le déplacement à Villeneuve. Il relève également la présence parmi nous, de M. Alphonse Mex, poète et écrivain, grand ami des abeilles et de la section des « Alpes », qui, jouissant encore d'une belle vitalité a bien voulu nous dédier un poème, en remerciement des vœux formulés à l'occasion de ses huitante ans.

Notre société a la satisfaction d'enregistrer dix-sept admissions en 1967. Dans cet effectif, nous comptons plusieurs jeunes éléments. A tous, le président se fait un plaisir de leur souhaiter la plus cordiale bienvenue tout en espérant qu'ils trouveront de la joie parmi nous. Nous enregistrons quelques démissions provenant de membres âgés. L'empiètement des villes et de l'autoroute, est aussi un motif à l'abandon de l'apiculture. Nous avons eu le chagrin de perdre un membre, grand ami de la nature et des abeilles, M. Edouard Crot, fleuriste à Vevey. L'assemblée se lève pour honorer sa mémoire.

Le rapport présidentiel nous révèle nos espoirs de ce printemps, nous fait revivre la lente agonie de cette saison, qui se termine pour la plupart des membres, déficitaire. Il relève l'état sanitaire de nos ruchers comme satisfaisant. L'activité des groupes a été contrariée par le temps également, mais nous relevons beaucoup de bonnes volontés dans ces réunions. Le rapport présidentiel fait revivre la belle journée que notre course a procuré à chaque participant.

Les comptes sont présentés par M. Albert Henchoz, caissier, et les vérificateurs n'ont qu'à louer le travail méticuleux de notre argentier. Par une gestion des plus rigoureuses, notre caisse est saine et nous permet de faire face à nos obligations, sans avoir recours à une augmentation de la cotisation.

Dans les divers et propositions individuelles, la discussion s'engage sur différents points qui seront étudiés par le comité. L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance en formant des vœux pour chacun et en espérant un bon retour au foyer.

Le film « Nectar de lavande » fut un régal pour les yeux et intéressant par les manipulations exigées pour le transport des colonies sur le lieu de récolte et le conditionnement de cette dernière.

Le secrétaire.

Convocations

Société d'apiculture de Lausanne

L'assemblée mensuelle de la section aura lieu le samedi 16 décembre, à 20 h. 15 à la **salle des Vignerons,** Buffet de la Gare, 1er étage, entrée porte ouest, côté ancienne poste. Venez nombreux voir et vivre les **Souvenirs touristiques d'Amérique** présentés par notre président, M. Rob. Bovey.

Réservez déjà la date du 21 janvier 1968 pour notre **assemblée générale,** au Café de Grancy.

Le comité.

Société genevoise d'apiculture

Genève. — Réunion amicale mensuelle le lundi 11 décembre 1967, au local, Café de la Grappe genevoise, à 20 h. 30.

Sujet : Commémoration de l'Escalade.

Réunion amicale mensuelle du 8 janvier 1968, dans le même local et à la même heure.

Sujet : Mon rucher, par notre collègue W. Matthey.

Couronnes des Rois. *Le comité.*